

SAUMUR COMPLET

VIVONS LE GRAND AIR.

APPEL À PROJET GRAND AIR 2019



Oeuvres sélectionnées en 2017 et 2018 : Pierre-Alexandre Rémy - Echo au Chaos, Elodie Boutry - Sous Bois, Mathieu Archambault de Beaune - Cheval, cheval, cheval ni oui ni non



SAUMUR COMPLET

VIVONS LE GRAND AIR.

LA MANIFESTATION

Saumur Complet est une manifestation sportive, culturelle et récréative qui propose une expérience de pleine nature dans un cadre exceptionnel : l'hippodrome de Verrie, proche de Saumur.

A l'origine compétition équestre internationale en concours complet (c'est le seul événement français permettant de se qualifier pour les Jeux Olympiques), la manifestation s'est diversifiée depuis 2016 avec une ambition : **s'ouvrir au grand public, multiplier les expériences sportives et culturelles, démocratiser l'accès à la culture et au monde équestre.**

Ces nouvelles démarches ont été initiées depuis 3 ans. Dès la première année, l'exposition Grand Air, un parcours de sculptures et d'installations exposées en milieu naturel le long du parcours de cross équestre a trouvé immédiatement sa place au sein de l'événement, et apporté le contrepoint culturel qui lui faisait défaut jusqu'alors.

Persuadés du potentiel de ce projet, nous souhaitons pour 2019 approfondir **le propos et l'offre culturelle en la consolidant artistiquement et territorialement.**

Les axes de développement pour 2019 seront les suivants :

- **Ancrer la manifestation dans le tissu social local, et insister sur sa territorialité** : adaptation des œuvres in situ, développement de partenariats locaux et d'actions envers le public saumurois
- **Développer la « mise au vert » comme une vraie politique d'accueil et d'implication des artistes**, des saumurois et du public : cela implique une plus grande attention écologique, mais également une vraie conscience des potentiels locaux, ainsi qu'un travail de fond avec la jeunesse du territoire, notamment les étudiants en Beaux-Arts.
- **Diversifier l'offre artistique et culturelle de la manifestation** : mettre en scène plus d'œuvres, décliner les visites avec médiateur sur les thèmes équestre et artistique, multiplier les collaborations entre les artistes et le public lors de résidences et pendant la manifestation, travailler encore plus sur le croisement des publics.
- **Interpénétrer plus encore le sport et la culture** : confier le design d'obstacles de cross équestres à des étudiants des Beaux-Arts d'Angers, et, ainsi, créer une démarche unique au monde où l'objet sportif (l'obstacle) devient le vecteur d'une expression et d'un propos créatif, tout en assumant l'ensemble des contraintes techniques liées aux exigences des athlètes.

L'ART ET L'ÉQUITATION : PROBLÈME D'IMAGE ET D'ACCESSIBILITÉ

La proximité entre l'art contemporain et l'équitation est visible sur plusieurs points, mais c'est lorsque l'on compare leur image auprès du grand public que cela est le plus frappant : **ils souffrent de leur image élitiste, incompréhensible et inaccessible.**

Si la réflexion sur la démocratisation de l'accès à la Culture depuis plus d'un demi-siècle a clairement contribué à rendre cette vision de l'art obsolète dans bien des cas, elle n'en demeure pas moins vivace dans les esprits. L'équitation, via la multiplication de centres équestres et de poney-clubs, a suivi le même chemin. Cependant, c'est bien la pratique de loisir plutôt que la compétition qui a le plus bénéficié de ce désenclavement. Dans les deux cas, il faut encore approfondir cette démarche et la consolider.



Enfin, il est essentiel de **replacer cette réflexion générique dans le cadre particulier qu'est le territoire saumurois**, extrêmement marqué par le fait équestre dans son plus pur élitisme. Le Cadre noir et les Ecoles militaires ont très clairement, par leur positionnement, donné l'image d'un monde équestre désuet, parfois corseté dans ses traditions, souvent inaccessible au public local.

Ainsi, la question des solutions qui ont été apportées à la démocratisation de l'accès à la Culture, comme la médiation culturelle, sous ses formes le plus diverses, semblent être une piste d'exploration passionnante pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés : **ouvrir une compétition internationale de concours complet et une exposition d'art en pleine nature au grand public, et lui donner les moyens de se l'approprier.**

EXPOSITION GRAND AIR

Dans ce cadre, l'exposition « **Grand Air** » propose de reconduire l'expérience de 2017 et 2018, en installant un certain nombre d'œuvres d'art monumentales en milieu naturel sur l'hippodrome de Verrie, en parallèle du parcours de cross équestre. **La ballade du public s'égrènera au fil des obstacles et des œuvres, avec une ambition : être une porte d'accès facile et sympathique à l'art contemporain et l'équitation de compétition.** Cette exposition ne se veut pas une opération de vulgarisation. Il s'agit bien de conserver un haut niveau d'exigence dans tous les domaines d'expression, mais en donnant au public des clefs de lecture qui permettront une appropriation facilitée.

Concrètement, l'exposition Grand Air se décline sur plusieurs lignes :

- Des résidences artistiques propices à favoriser la création et la rencontre avec les habitants du territoire (Abbaye Royale de Fontevraud, Service ville d'Art et d'Histoire de Saumur, Centre d'Art contemporain Bouvet Ladubay...)
- Des partenariats poussés avec les étudiants du territoire qui s'intègrent dans des projets pédagogiques annuels (workshop et résidences de création pour les élèves des Beaux Art d'Angers, Tours et le Mans, travail de création de visites avec médiation innovantes avec l'ESTHUA de Saumur...)
- Une collaboration avec les associations du territoire saumurois pour créer des actions à leur mesure et adaptées à leur public

Provenance des œuvres :

1- L'appel à Projet Comité équestre de Saumur - Abbaye royale de Fontevraud :

deux semaines de résidence de création ou d'adaptation pour deux artistes, aux fins de produire chacun une œuvre exposée pendant la manifestation. (voir ci-dessous);

2 – workshop créatif étudiant : projet pédagogique mené avec l'équipe enseignante de l'ESBA TALM et les étudiants. Au terme d'un processus de sélection, effectué par le même comité de sélection que supra, l'Ecole Supérieure des Beaux-arts de Tours-Angers-Le Mans et ses étudiants procèderont à la création in situ de 6 à 8 œuvres pour l'exposition Grand Air au terme d'un workshop créatif d'une semaine.

3 – design d'obstacles de cross équestre : les étudiants en design de l'ESBA TALM – Angers travaillent sur la réalisation d'obstacles de cross, et sont sélectionnés par un comité artistiques. Les obstacles sont ensuite réalisés par la société Equibois création, acquis par l'organisation et installés sur le parcours de cross pour l'événement



ACTIONS ENVERS LE PUBLIC

Les médiations adaptées sont un principe structurant de toute l'exposition Grand Air.

Elles visent deux types de structures : les scolaires de premier cycle et les associations présentes sur le territoire de la nouvelle agglomération Saumur Val de Loire, quel que soit son domaine d'action. Dans le cadre d'une rencontre personnalisée, l'objectif est de leur proposer une découverte de l'exposition adaptée à leur public, leur intérêt et leur besoin.

L'ambition est ici de proposer une éducation artistique originale et adaptée aux différents publics, tout en l'inscrivant dans un fait culturel saumurois, qui est la manifestation équestre.

Politique d'accessibilité : La manifestation est intégralement gratuite, et le Comité équestre de Saumur s'engage à proposer autant de solutions pour le déplacement et l'accessibilité du public que de problèmes particuliers. Il jouit par ailleurs d'un excellent réseau de partenaires pouvant être mobilisé dans ce cadre : Saumur AggloBus, plateforme de covoiturages, associations et éducateurs spécialisés pour les personnes à mobilité réduite.

APPEL À PROJET

Le présent appel à projet décrit les conditions de prêt et d'adaptation de deux sculptures ou installations monumentales réalisées en pleine nature par deux artistes. Elles seront installées et adaptées au site lors d'une résidence de deux semaines et devront être visibles lors de l'exposition « GRAND AIR », qui se tiendra sur l'hippodrome de VERRIE (49) du 23 au 26 mai 2019.

Annexes à l'appel à projet :

Annexe 1 : Plan prévisionnel de l'exposition.

Annexe 2 : Exemples de « spots » qui illustrent différents points de vue de l'hippodrome.

Annexe 3 : œuvres réalisées en 2017 et 2018

Démarche esthétique

L'exposition Grand Air vise à mettre en valeur un site de pleine nature secret et inconnu, l'hippodrome de Verrie.

La position des œuvres se situera sur des spots situés au cœur de l'événement ou volontairement éloignés du village exposants, voire cachés par la végétation. En revanche, tous seront proches du parcours de cross effectué par les cavaliers et arpenté par le public.

Les propositions artistiques doivent prendre en compte la notion d'espace inhérente au lieu (180 hectares) dans leur dimensionnement.

Conditions techniques

- **Durée d'exposition** : les œuvres seront visibles le temps de la manifestation (23-26 mai 2019) et devront être enlevées avant le 1er juin 2019.
- **Sécurité des œuvres et du public** : L'espace étant ouvert au public, les œuvres devront prendre en compte le fait qu'un public de tout âge pourra s'en approcher et les toucher. Elles ne devront en aucun cas présenter un caractère dangereux, instable, ou un quelconque risque pour le public.
- **Les œuvres doivent répondre au principe de réversibilité** : elles sont démontées à la fin de la manifestation, elles ne doivent laisser aucune trace et laisser l'espace occupé dans l'état dans lequel il était lors du montage de l'œuvre.
- **Les œuvres doivent être adaptées au lieu** : elles peuvent être retravaillées, agrandies, modifiées mais doivent exister avant la manifestation.



- Dans le cadre de ce travail d'adaptation, la totalité des objets naturels présents sur le site peut être utilisée par l'artiste. La seule interdiction est de couper les arbres. En fonction des souhaits et projets de l'artiste, l'organisation peut apporter un soutien logistique à son travail pendant la production de l'œuvre, ou des moyens techniques (tracteur pour déplacer des poids lourds, un engin de terrassement ...). L'utilisation de ces moyens ne sera pas comptée dans les frais de production des œuvres. L'organisation se déclare souple et prête à étudier la mise à disposition de tout moyen technique demandé par l'artiste pour son travail de création.

Calendrier

Cet appel à projet est valable du 1er décembre 2018 au 15 février 2019.

Les délibérations du comité artistique seront communiquées à partir du 20 février 2019. Les candidats sélectionnés et non retenus seront prévenus par email.

Les résidences artistiques dureront du jeudi 9 au mardi 29 mai 2019.

Conditions financières

Le budget pour cette action est de **3000 € par artiste**.

Les frais couverts par cette somme correspondent **aux frais de production** de l'œuvre, y compris achat de fournitures, **les frais de déplacement** de l'artiste ainsi que le **cachet**.

L'artiste sera logé dans le cadre d'une **résidence artistique à l'Abbaye de Fontevraud**, située sur la commune de Fontevraud l'Abbaye, à 30 minutes de l'hippodrome en voiture. Le permis B ainsi qu'un véhicule est donc obligatoire pour l'artiste. Le lieu dispose d'un atelier, mais pas d'outillage, qui devra donc être intégralement fourni par l'artiste.

Pour les repas, l'artiste recevra un per diem de 250 € pour toute la durée de la résidence.

Sélection :

Le choix des deux artistes se fera par un comité de sélection artistique présidé par Jean-Christophe Dupuy, directeur du comité équestre de Saumur, organisateur de l'événement, et composé de :

- Monsieur Maxime Henri-Rousseau, directeur adjoint de la Culture au conseil régional des Pays de la Loire,
- Monsieur Jean-Christophe Royoux, représentant la DRAC Centre Val de Loire,
- Madame Claire Nedellec, représentant la DRAC des Pays de la Loire,
- Monsieur Stéphane Doré, directeur de l'ESBA TALM – Angers,
- Madame Marie-Haude Caraes, directrice de l'ESBA TALM -Tours,
- Monsieur Etienne Poulle, représentant l'Ecole Supérieure des Beaux-arts de Tours-Angers-Le Mans,
- Monsieur Emmanuel Morin, représentant de l'Abbaye de Fontevraud,
- Monsieur Laurent Coiffard, représentant de l'Institut français du cheval et de l'équitation,
- Madame Catherine Russac, représentante de la Mairie de Saumur,



Candidature :

Candidature libre et gratuite, ouverte aux professionnels, du 1er décembre 2018 au 15 février 2019.

Le dossier de candidature devra être composé des éléments suivants :

En première page, prénom et nom,

- Un Curriculum Vitae avec l'ensemble des coordonnées du candidat
- Une lettre de motivation pour la résidence
- Une note de présentation de sa démarche artistique
- Reproductions d'œuvres récentes avec leurs légendes susceptibles de se prêter au jeu de l'adaptation décrit au paragraphe des conditions techniques
- Les adresses web (liens actifs) où des documents multimédias (vidéos, documents audio...) peuvent être vus, s'ils sont nécessaires à la présentation de votre pratique artistique

Renseignements : par mail à Jean-Christophe Dupuy : jcdupuy@saumur.org

Candidature à adresser à l'intention de Jean-Christophe Dupuy, exclusivement par mail : jcdupuy@saumur.org

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire !

Merci de vous assurer que votre dossier est complet avant de postuler.

ANNEXE 1 : PLAN PRÉVISIONNEL DE L'EXPOSITION



ANNEXE 2 : EXEMPLES DE « SPOTS » QUI ILLUSTRONT DIFFÉRENTS POINTS DE VUE DE L'HIPPODROME.





ANNEXE 3 : ŒUVRES RÉALISÉES EN 2017 ET 2018.



Pierre-Alexandre Rémy: Du sens de la file - 2017



Pierre-Alexandre Rémy: Echo au chaos- 2017



Solweig von Kleist : Anamorphisme- 2017



Elodie Boutry : Sous-bois - 2018



Mathieu Archambault de Beaune : Cheval, cheval, cheval, ni oui ni non - 2018